

## Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 3 décembre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 1 p. (147r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 3 décembre 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49174>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 décembre 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination Nancy (Meurthe-et-Moselle)

## Description

Résumé Godin accepte que Tisserant s'occupe du contentieux de ses affaires, à commencer par le procès avec Boucher et Cie. Il l'invite à venir à Guise le plus tôt possible.

## Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Boucher et Cie](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

---

Guise le 3 Decembre 1716 147

Cher Monsieur Bisseraut,

Si la proposition que vous me faites de nous occuper du contentieux de mes affaires doit avoir une suite, il ne peut y avoir de moment plus opportun pour résoudre cette question et pour commencer, si la chose est possible.

J'ai sur le chantier le procès que vous avez suivi un certain temps, puis le procès intenté par Boucher m'a intitulé il y a deux ans l'affaire de liquidation entre aussi dans une nouvelle phase. Vous pourrez donc trouver de quoi nous occuper un certain temps à toutes ces choses, indépendamment des difficultés courantes que le marché des affaires amène tout naturellement.

Si vous croez indispensable pour arrêter les conditions d'un accord entre nous de venir à Guise, ce serait le moment de le faire.

Tous semblent disposé à ce voyage, venez donc le plus tôt possible.

Agreez je vous prie, cher Monsieur,  
l'assurance de mes meilleures sentimens.

Edme Joffre